



BULLETIN OFFICIEL

SEPTEMBRE 2019

PARTIE OFFICIELLE

Réunion de Bureau – Mardi 20 août 2019

Membres présents :

Mmes Fabienne BINET et Sandrine ESCOFFRES.

Mrs. Hervé FAUCON – Laurent LACAZE - Gérard NEBOUT – David SANTOS ROUSSEAU
– Alexandre STEIN et Robert VILLANOVA

Excusé :

Mr Xavier TIZON

Assiste à la réunion :

Mme Yamina ALONSO

ORDRE DU JOUR :

- 1- Président
- 2- Secrétaire Général

1 : Ouverture par le Président :

La séance est ouverte à 20 heures par Alexandre STEIN qui souhaite la bienvenue aux membres du Bureau présents à cette première réunion de la saison 2019/2020.

1.1 : Dates à retenir :

- Comité Directeur le jeudi 5 septembre à 20 heures.
- Réunion des associations le vendredi 13 septembre à 20 heures.

1.2 : Démission :

Alexandre STEIN informe les membres du bureau qu'Anaïs VALERIO souhaite démissionner de ses fonctions d'assistante de communication et de secrétaire comptable. Son préavis d'une période de 2 mois débutera le 21 août 2019.

2 : Secrétariat Général :

2.1 : U20 masculins Inter-Départemental

Suite à la demande de la Ligue Occitanie, la Commission Sportive du CD31 aura la gestion pour la saison 2019-2020 de la catégorie U20 masculins Inter-Départemental Secteur Pyrénées. Le contrôle des rencontres sera effectué par Marc FILIPPINI.

A l'unanimité, les membres du Bureau valident le montant des frais d'engagements pour cette catégorie à 125 euros par équipe.

2.2 : Aide financière

Suite à la convention passée avec le club de Bruguières pour aider financièrement l'équipe U15 Elite Masculins IE-BRUGUIERES B.C. **les membres du Bureau décident à l'unanimité**

d'octroyer pour la saison 2019-2020 la somme de 500 euros. Un courrier sera adressé au club concerné en fin de semaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21heures 30.

2019-08-23-C31-Bureau

Le Président



Alexandre STEIN

Réunion de Comité Directeur – Jeudi 5 septembre 2019

Membres du Comité Directeur présents :

Mme Sandrine ESCOFFRES,
Mrs Serge BERNARD - Pascal CASU - Hervé FAUCON - Marc FILIPPINI - Laurent JUMAIRE
- Laurent LACAZE - Daniel LAGARRIGUE - Gérard NEBOUT- David SANTOS-ROUSSEAU
- Xavier TIZON et Robert VILLANOVA.

Membres du Comité Directeur excusés :

Mme Fabienne BINET,
Mrs. Bruno HAETTY - Franck JOUVIN - Alexandre STEIN - Bernard STEIN et Fabrice
VERGONJEANNE.

Assistent à la réunion :

Mmes Yamina ALONSO - Virginie COMBES et Anaïs VALERIO,
Mrs. Sandro BALLOTTA - Jérôme CAPEL - Mathieu COILLAC - Marc MERCIER et Charles
THOUIN.

Invités excusés :

Mme Brigitte DESBOIS,
Mrs. Christophe CABEAU- Yves DESDOIT et Jean-Pierre LAGOFUN.

.....

ORDRE DU JOUR :

- 1- Ouverture par le Vice-Président
- 2- Pôle Ressources Humaines
- 3- Pôle administratif
- 4- Calendrier des événements
- 5- Validation des Commissions et des Pôles
- 6- Pôle Mini-Basket
- 7- Pôle Formations Technique
- 8- Pôle OTM
- 9- Pôle arbitres
- 10- Divers

Le quorum requis étant atteint, le Comité Directeur peut valablement délibérer.
En l'absence du Président Alexandre STEIN, excusé, la séance est présidée par Hervé FAUCON, Vice-président, conformément à l'article 12.3 des statuts du CD 31.

1 : Ouverture par le Vice-Président :

Hervé FAUCON ouvre la séance à 20 heures et excuse Alexandre STEIN absent ce soir pour raisons personnelles. Il remercie toutes les personnes présentes à ce premier Comité Directeur de la saison 2019/2020.

Le Vice-Président rappelle aux élus qu'ils doivent tous être licenciés et que leur présence sur toutes les manifestations officielles est souhaitable notamment à la réunion des associations qui va avoir lieu vendredi 13 septembre à 20 heures à la Maison du Basket.

2 : Pôle R.H.:

- Recrutements :

Deux salariés ont démissionné et ont quitté leurs postes au 31 août :

- Philippe RODRIGUES pour le GEM, dont l'intérim est assuré par Jérôme CAPEL.
- Olga PORTARIES pour le Comité. Un contrat est en cours de finalisation pour le recrutement de son remplaçant. Son embauche est prévue début octobre.

D'autre part, Anaïs VALERIO, secrétaire comptable et assistante de communication a fait parvenir sa lettre de démission, son préavis ayant débuté le 21 août pour une durée de 2 mois.

Au vu de l'urgence, les membres du Comité Directeur donnent à l'unanimité plein pouvoir au Président Alexandre STEIN pour recruter un(e) secrétaire comptable.

Concernant le poste de communication, les membres du Comité Directeur seront consultés par voie électronique dans les prochains jours.

Accord à l'unanimité

3 : Pôle Administratif :

- Réunions :

3.1 : Bureau le mardi à 20 heures à La Maison du Basket :

- 08 octobre 2019
- 12 novembre 2019
- 14 janvier 2020
- 11 février 2020
- 10 mars 2020
- 14 avril 2020

3.2 : Comité Directeur :

- samedi 7 décembre 2019 à 9 heures à Salies du Salat
- jeudi 14 mai 2020 à 20 heures à La Maison du Basket (sportive)
- mardi 19 mai 2020 à 20 heures à La Maison du Basket (finances)
- jeudi 18 juin 2020 à 20 heures à La Maison du Basket.

3.3 : Réunion des associations :

- vendredi 13 septembre 2019 à 20 heures à La Maison du Basket.

3.4 : Assemblée Générale Elective :

Elle aura lieu le **samedi 13 juin 2020** à partir de 8 heures : le lieu est à déterminer.

4 : Calendrier des événements :

4.1 : Mini Basket :

- fête de Noël U9 : samedi 14 ou dimanche 15 décembre 2019
- carnaval U7 : dimanche 1^{er} mars 2020
- panier d'Or : dimanche 8 mars 2020
- FNMB U9-U11 : week-end du 16-17 mai 2020

4.2 : Pôle technique :

- challenge Benjamins : date à définir
- tournoi 3x3 : date à définir
- TIT U 13 : 1^{er} au 3 novembre 2019
- TIC U 12 : 6 et 7 juin 2020
- finale Occitanie U12 : 20 et 21 juin 2020

4.3 : Finales :

- Coupe de La Garonne : samedi 25 avril 2020
- Départementales : samedi 30 mai 2020

5 : Validation des membres des Commissions et des Pôles :

5.1 : Commission de suivi des opérations électorales et de la vérification des pouvoirs :

- **Président** : Sandro BALLOTTA
- **Membres** : Marie-Pierre JUMAIRE, Maryse LESELLIER et Martine SEBASTIEN.

Adopté à l'unanimité

5.2 : Commission Sportive :

- **Président** : Bruno HAETTY
- **Vice-Président** : Daniel LAGARRIGUE
- **Membres** : Britt BARREAULT, Véronique BESLAY, Jacqueline BRABET, Melinda ELIAZORD, Marc FILIPPINI, Laurent JUMAIRE, Maryse LESELLIER, Jean Philippe MADELAINE et Corinne VILA.

Le Comité Directeur donne la compétence et tous pouvoirs à cette Commission pour :

- La détermination du calendrier sportif,
- L'organisation des compétitions,
- Les études des réserves déposées à l'occasion des compétitions relevant de son ressort,
- L'homologation des résultats,
- Les irrégularités administratives,
- Les pertes de rencontre par forfait et par pénalité,
- Les pénalités financières relatives aux obligations sportives,
- L'homologation et la modification des listes des brûlés,
- Les désignations des juges uniques,
- Les études de toutes questions relatives aux compétitions sportives.
-

Adopté à l'unanimité

5.3 : Commission 3x3 :

- **Président** : Franck JOUVIN
- **Vice-Président** : Xavier TIZON
- **Membres** : Emmanuel BALTHASAR-CHRISTINE et Jean-Marie LAFONT.

Le Comité Directeur donne la compétence et tous pouvoirs à cette Commission pour :

- La détermination du calendrier sportif,
- L'organisation des compétitions,
- Les études des réserves déposées à l'occasion des compétitions relevant de son ressort,
- L'homologation des résultats,

- Les irrégularités administratives,
- Les pertes de rencontre par forfait et par pénalité,
- Les pénalités financières relatives aux obligations sportives,
- Les désignations des juges uniques,
- Les études de toutes questions relatives aux compétitions 3x3.

Adopté à l'unanimité

5.4 : Commission Juridique Sportive et Qualifications :

- **Président** : Marc FILIPPINI
- **Vice-Président** : Laurent JUMAIRE
- **Membres** : Fabienne BINET, Evelyne GRATIANT et Corinne VILA.

Le Comité Directeur donne la compétence et tous pouvoirs à cette Commission pour :

- L'examen des litiges en matière de délivrance des licences et des affiliations,
- L'étude de toutes les questions relatives aux règlements sportifs, aux qualifications, aux enregistrements des unions, fusions, coopérations territoriales...

Adopté à l'unanimité

5.5 : Commission des Finances :

- **Président** : Daniel LAGARRIGUE
- **Membres** : Sandro BALLOTA, Virginie COMBES, Hervé FAUCON, Marie Hélène SLOWIK, Alexandre STEIN et Robert VILLANOVA.

Adopté à l'unanimité

5.6 : Commission des Réclamations :

- **Président** : Laurent LACAZE
- **Membres** : Pascal CASU, Hervé FAUCON, David SANTOS-ROUSSEAU et Xavier TIZON.

Le Comité Directeur donne la compétence et tous pouvoirs à cette commission pour :

- Les études des réclamations et décisions associées,
- Les instructions et les commentaires concernant le règlement officiel du basket-ball,
- L'étude de toutes les questions relatives à l'arbitrage et au marquage chronométrage.

Adopté à l'unanimité

5.7 : Commission Equipements

- **Présidentes** : Fabienne BINET et Sandrine ESCOFFRES.

Adopté à l'unanimité

5.8 : Commission Médicale :

- **Président** : Bernard STEIN
- **Membres** : Daniel BARROUL et Marie Hélène SLOWIK.

Adopté à l'unanimité

5.9 : Pôle Mini Basket :

- **Président** : Serge BERNARD
- **Vice-Président** : Léon GOURCEROL
- **Membres** : Jean Louis CASALE, Thierry LEBIHANNIC, Cathy MANCINO et Mandy MELIN.

Adopté à l'unanimité

5.10 : Pôle Formation Technique et Développement :

- **Président** : Xavier TIZON
- **Membres** : Franck JOUVIN, Pierre ZWIERNIAK ainsi que les entraîneurs des sélections.

Adopté à l'unanimité

5.11 : Pôle Arbitres :

- **Président** : Laurent LACAZE
- **Vice-Présidente** : Fabienne BINET
- **Vice-Président** : David SANTOS-ROUSSEAU
- **Membres** : Christophe CABEAU (**répartition championnats et caisse de péréquation**) et Jean-Pierre LAGOFUN (**répartition Coupe de la Garonne**), Virginie OTAL et Ludovic PERRICHOT (**Pôle U16**) et Marc VIGNOL (**Evaluations et tutorats**).

Adopté à l'unanimité

5.12 : Pôle OTM :

- **Président** : Pascal CASU
- **Membres** : Britt BARREAULT, Claire LEBLAY, Laurent JUMAIRE, Serge LOUVET, Jean Michel PAREAU, Michel SIMON et Pierre VILLAIN.

Adopté à l'unanimité

5.13: Pôle Territoires :

- **Responsable** : Fabrice VERGONJEANNE
- **Centre** : Alexandre STEIN
- **Nord** : Xavier TIZON
- **Sud** : Fabienne BINET
- **Sud-Est** : David SANTOS-ROUSSEAU
- **Sud –Ouest** : Fabrice VERGONJEANNE

Adopté à l'unanimité

5.14 : Commission des achats :

- **Responsable** : Robert VILLANOVA

Adopté à l'unanimité

5.15 : Commission des récompenses :

- **Responsable** : Marc FILIPPINI

Adopté à l'unanimité

6 : Pôle Mini-Basket (Serge BERNARD) :

- Ecole expérimentale :

La première séance va débuter mercredi 11 septembre avec les U9 du TCMS.

7 : Pôle Formations Technique (Xavier TIZON) :

- Planning d'actions 2019-2020 transmission par mail
- Catalogue de formations.

La diffusion de ce catalogue est adoptée à l'unanimité

8 : Pôle OTM (Pascal CASU) :

- Effectif 2019-2020 des OTM du CD31 : **129 OTM** enregistrés sous FBIv2 au 02/09/2019
 - o OTM CLUB en Formation : **37**
 - o OTM CLUB : **61**
 - o OTM REGION : **17**
 - o OTM FEDERAL : **12**
 - o OTM HN : **1**
 - o OTM FIBA : **1**

- Le 1^{er} rassemblement OTM n'aura pas lieu car il n'y a aucun changement réglementaire et, sur les championnats Départementaux et Régionaux, la version de l'e-Marque reste la V1. Un passage à la V2 n'est pas envisagé cette saison.
- Des soirées techniques à thèmes vont être proposées aux OTM des structures du CD31 durant cette première partie de saison en remplacement de la formation initiale.

Pascal CASU demande aux Membres du Comité Directeur l'autorisation de n'utiliser que la version 1 de l'e-marque pour l'ensemble de nos championnats et coupes départementaux sur cette saison 2019-2020, quelle que soit la décision de la FFBB.

Adopté à la majorité 1 abstention

9 : Pôle Arbitres (Laurent LACAZE) :

- Effectif 2019-2020 (extraction FBI 05/09/2019)
 - 4 arbitres HN
 - 10 arbitres CF
 - 35 arbitres région
 - 36 arbitres département
 - 85 arbitres clubs/ formation arbitres clubs
- Préparation du stage de Pré Saison 14 et 15 septembre 2019 à Salies
- Formation des arbitres
 - Inscriptions prochainement pour les U16 et la formation initiale
 - 1 soirée thématique organisée par trimestre
 - Convention FFSU-CD31 formation officiels universitaires

10 : Divers :

Pour information, l'équipe Seniors filles du club de Montrejeau Pyrenees Basket participera aux compétitions du Comité des Hautes Pyrénées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 00.

2019-09-15-C31-Comité Directeur

Le Vice-Président



Hervé FAUCON

Le Secrétaire Général



Gérard NEBOUT

Procès-verbal n°01

VERIFICATION DES FEUILLES DE MARQUE Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019

SENIORS Filles	2 ftes techniques
PRF	Roquettes-2 Forfait Général
SENIORS Garçons	RAS

Procès-verbal n°02

VERIFICATION DES FEUILLES DE MARQUE Samedi 28 et dimanche 29 septembre 2019

SENIORS Filles	1 fte technique
D2	Rencontre n° 703 Launaguet-Gratentour
POULE A	Forfait de Launaguet
SENIORS Garçons	7 ftes techniques

Commission sportive – discipline du jeudi 26 septembre 2019

DOSSIER N° 01/2019-2020
Séniors PRF
Roquettes-2 FORFAIT GENERAL

Membres qui ont pris part aux délibérations

Mesdames BINET Fabienne, GRATIANT Evelyne et VILA Corinne

Association : B.C Roquettes

Toulouse, le 26 septembre 2019

Vu les règlements généraux du CD31,
Vu les règlements sportifs particuliers du CD31,
Vu les pièces constituant le dossier,

Madame la Présidente,

Nous vous demandons de trouver ci-dessous, la décision prise par la Commission Sportive Départementale (discipline) lors de sa réunion du 26 septembre 2019 :

CONSTATANT que l'association sportive B.C. Roquettes par un courriel en date du 17 septembre 2019, nous informe déclarer FORFAIT GENERAL pour l'équipe (2) Séniors PRF.

CONSTATANT que suite à l'enquête diligentée par la Commission Sportive Départementale, l'association sportive B.C. Roquettes n'a apporté aucune précision qui n'a pu être retenue,

PAR CES MOTIFS, la Commission Sportive Départementale (discipline) décide, en application de l'article 26-3 des règlements généraux du Comité Départemental de la Haute-Garonne, de déclarer l'équipe Roquettes-2 FORFAIT GENERAL.

Par ailleurs, l'association sportive B.C. Roquettes doit s'acquitter du versement d'une pénalité financière de **SIX CENTS EUROS (600€)**, conformément aux dispositions financières du Comité Départemental de la Haute Garonne. Somme à verser à la Trésorerie Départementale dans un délai de HUIT jours après expiration du délai d'appel.

A l'encontre de cette décision un appel peut être interjeté devant la Chambre d'Appel, dans les dix jours ouvrables à compter de la date de réception de la présente notification, conformément aux dispositions de l'article 924 des Règlements généraux FFBB.

L'introduction de ce recours devra obligatoirement être accompagné d'un cautionnement d'un montant de 375€.